

ABONNEMENT

**Saumur**  
Un an . . . . . 25 fr.  
Six mois . . . . . 13  
Trois mois . . . . . 7

Poste

Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 20 FÉVRIER

## LA CRISE

Après les tentatives infructueuses du président de la Chambre pour constituer d'abord un ministère de concentration républicaine, puis un ministère homogène ou de combat, suivant l'expression des radicaux, fort irrités, M. Tirard s'est dévoué à cette ingrate mission. C'est tout ce que l'on savait de précis, hier, avant l'ouverture de la séance au Palais-Bourbon. Le sentiment général était que le sénateur Tirard faisait le jeu de son collègue M. de Freycinet ; et que, si la nouvelle combinaison aboutissait, la petite « souris blanche » sortirait de sa réserve et trotterait en tête du cabinet, portant allègrement, avec le portefeuille de la guerre ou des affaires étrangères, la présidence du conseil. Le caractère de M. de Freycinet rendait vraisemblable, aux yeux de tous, cette simple hypothèse. A une heure et demie, le bruit courait que MM. Méline et Tirard, bras dessus bras dessous, étaient allés conférer avec M. Carnot.

A 4 heures, on prétendait que M. Méline avait conféré longuement avec M. Carnot, mais simplement comme député, car le président de la Chambre ne veut plus être mêlé à aucune combinaison ministérielle.

M. de Freycinet a été chargé officiellement par le Président de la République de la constitution du cabinet; il a accepté cette mission.

M. Goblet reprendra probablement, dans ce cas, le portefeuille des affaires étrangères.

Les commentaires les plus divers s'échangeaient entre députés et journalistes dans le salon de la Paix, sur l'attitude du Président de la République. C'est que la situation ne semble pas s'améliorer.

A 5 heures, M. Carnot faisait appeler quelques personnages politiques.

L'opinion générale est que M. de Freycinet réussira à former un Cabinet, mais que s'il n'y parvient pas, la crise ministérielle pourrait bien être augmentée d'une crise présidentielle.

### CRISE PRÉSIDENTIELLE

Cette rumeur prend de la consistance; nous lisons dans la France nouvelle :

« On raconte partout le propos suivant de M. le Président de la République : « La Chambre n'a pas voulu du ministère que M. Méline voulait faire; elle n'aura que celui que je lui ferai. »

« Telle aurait été la première appréciation de M. Carnot sur l'échec de M. Méline.

« Cette attitude du chef de l'Etat est vivement commentée dans les couloirs de la Chambre et beaucoup de députés expriment déjà la crainte que la crise ministérielle ne soit la préface d'une crise présidentielle. »

On continue à envisager la dissolution ou du moins la prorogation des Chambres.

Beaucoup de personnes pensent maintenant que le budget ne sera pas voté à temps.

Les députés et les journalistes commentent diversément la démarche faite auprès de M.

Méline par huit membres de l'Union des Gauches; les uns affirment que cette démarche est la cause de la retraite du président de la Chambre.

M. Gros, député du Doubs, soutient, au contraire, que le but de ces députés n'avait d'autre préoccupation que d'appeler l'attention de M. Méline sur les noms de quelques-uns de ses collaborateurs qui donnaient, à la composition du Cabinet, une apparence de ministère de combat.

### A LA CHAMBRE

La séance, sous la présidence de M. de Mahy n'a duré que le temps normal de lire le procès-verbal sans signification et de décider un nouvel ajournement à jeudi.

Au Luxembourg, hier soir, un ministère Freycinet-Waldeck-Rousseau paraissait en faveur.

### INFORMATIONS

#### LA GRATUITÉ ÉLECTORALE

Il paraît, à en croire M. de Freycinet, qu'il se produit des abus dans les demandes de bourses pour l'École de Saint-Cyr.

Des maires apostillent trop facilement les requêtes de leurs administrés, toujours d'après l'ex-ministre de la guerre qui, avant de quitter son service civil, a voulu donner un nouveau gage à ses amis de la gauche.

Il ressort d'une circulaire qui vient d'être rédigée, que l'opinion des maires devra être sanctionnée par l'avis des Conseils municipaux. Cela paraît assez sage, mais l'avis des Conseils municipaux sera soumis à la ratification des préfets. Et, dès lors, on devine aisément le but de la « réforme. » Selon l'opinion politique du père, le fils obtiendra une bourse, ou se la verra refuser. Il y aura une liste des bénéficiaires électoraux.

On la circulaire ministérielle ne veut rien dire, ou elle a cette signification, car comment le préfet — aussi instable que les ministères, — pourra-t-il contrôler utilement les renseignements du maire et du Conseil municipal ? Et n'est-il pas évident que son intervention s'explique — nous ne disons pas se justifie — seulement par le désir de répartir d'une façon exclusive au profit des électeurs inféodés à la République les avantages des bourses à Saint-Cyr, payées cependant par tous les contribuables.

La République vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Au milieu de la crise ministérielle, la circulaire de M. de Freycinet pourrait passer inaperçue. Il est bon de la signaler, afin qu'un besoin des explications soient demandées à la tribune du Parlement. HENRY BRIEUC.

La tour Eiffel a atteint avant-hier deux cent quatre-vingt-un mètres.

Dix-neuf mètres restent donc à édifier pour arriver au sommet : ils seront terminés dans quinze jours. Seuls, les ascenseurs ne seront posés que vers le 10 avril.

Tout d'ailleurs sera prêt pour les dates fixées dans la vaste enceinte de l'Exposition, et

l'inauguration du 1<sup>er</sup> mai ne sera pas seulement officielle mais réelle.

Qu'on dise encore que les Français n'ont pas le respect de l'autorité !

On vient de découvrir encore un nouveau crime à l'actif de Danga, l'assassin de Pont-à-Mousson, arrêté récemment par l'inspecteur Jaume.

Les journaux du pays, en nous donnant cette nouvelle, ajoutent que des adresses de félicitations ont été envoyées au juge de paix, au commissaire de police, au maréchal des logis de gendarmerie, etc.

Pourquoi ? pour l'avoir si longtemps cherché sans le découvrir !

### LA NEIGE A ALGER

Il a neigé à Alger.

Le fait est tellement nouveau dans cette ville que tout le monde est sorti pour contempler le phénomène inconnu. Au lycée, les professeurs ont suspendu les classes : pour beaucoup de leurs élèves la chose était si surprenante qu'ils récoltaient la neige... avec l'espoir de la conserver en souvenir !

Il y a trente ans, en effet, que le phénomène ne s'était produit à Alger.

### L'attaque de Monkay

Nous avons annoncé cette attaque faite non plus par des bandes, mais par des réguliers chinois qui, depuis la mi-novembre, venaient brûler les maisons annamites jusqu'aux pieds de la citadelle, et qui donne une si étrange idée de la pacification de l'Indo-Chine.

Le Temps a publié sur cette attaque d'assez larges détails relatant des pertes plus sérieuses qu'on ne l'avait annoncé tout d'abord, et les accompagnent de commentaires qui ne nous font rien augurer de meilleur de la pacification et de l'avenir de cette colonie qui déjà nous a coûté si cher.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, dit-il, des renforts arrivaient à Monkay, et depuis lors, les attaques ont cessé. On doit remarquer que celles-ci étaient prévues depuis longtemps, et qu'on a fait peu de choses pour assurer la position de nos troupes à la frontière. La citadelle ne mérite pas ce nom : c'est un simple quadrilatère entouré d'un fossé et d'un remblai. Le meilleur de nos ouvrages défensifs était le blockhaus, petit ouvrage bien placé, mais notoirement insuffisant. Comment ne pas avoir compris qu'il était important de s'établir solidement à la frontière de Chine, afin d'imposer aux réguliers chinois ? Au lieu de cela, nos hommes étaient mal logés, nos défenses incomplètes; on n'avait même pas un canon-revolver en batterie dans les médiocres ouvrages qu'on avait relevé après l'occupation.

Et, cependant, ce ne sont pas les avertissements qui ont manqué. Depuis la mi-novembre, on avait eu plusieurs alertes : les 25, 26, 27 et 28 de ce mois, des bandes avaient poussé l'audace jusqu'à mettre le feu aux maisons des Annamites, à cent mètres de la citadelle. On faisait le vide autour de nous; aussi, Monkay, si prospère autrefois, n'est-il plus aujourd'hui

qu'un monceau de ruines en face d'un camp chinois.

Cet incident de frontière a fait au Tonkin une impression très pénible. Les Chinois ont tout de suite fait courir le bruit que Thuyet avait été arrêté sur leur territoire et serait maintenu en prison. Leurs réguliers nous attaquent à la frontière, et ils arrêtent le chef de la rébellion annamite ! C'est le système très chinois des compensations.

M. Richaud, gouverneur général, est arrivé le 7 janvier au Tonkin, venant de Saïgon. Après un court séjour à Haiphong, il est remonté à Hanoï. Et derrière M. Richaud les Chinois redescendent et nous attaqueront de rechef. Ils ne nous tueront peut-être que quelques hommes chaque fois, mais à cette distance la perte d'un homme est plus sensible pour nous que celle de mille pour eux, et les sacrifices s'ajouteront aux sacrifices pour n'en arriver qu'à démontrer plus péremptoirement encore l'inutilité de la grande pensée du règne Ferry dont les épaves semblent vouloir remonter au-dessus du marais républicain.

### ÉTRANGER

AUTRICHE. — Le Schwarzeberg a été saisi à Vienne pour avoir publié un article dans lequel il disait ceci :

« Le prince Rodolphe a été assassiné pour des raisons politiques. Le prince de Hesse-Cassel, qui, le 14 octobre, dans la traversée de Batavia à Singapour, a péri en se jetant à la mer, n'était nullement atteint d'aliénation mentale, mais il a été victime d'un guet-apens politique. »

ALLEMAGNE. — Les nouvelles reçues de Berlin et librement colportées représentent la santé du chancelier comme très altérée et faisant craindre pour le maintien de ses facultés mentales.

On croit qu'il se trouvera d'ici peu dans l'obligation de renoncer au pouvoir, avant d'avoir pu assurer la transmission de ses fonctions de chancelier à son fils Herbert.

### NOUVELLES MILITAIRES

#### Les travailleurs militaires

Il paraît que l'on va congédier les ouvriers civils employés dans les magasins centraux de l'administration de la guerre; ils seront remplacés par des militaires.

Cette mesure, dit l'Avenir militaire, est certainement l'une des plus inconsidérées et des plus coupables que l'on ait prises dans ces derniers temps.

On veut réaliser une économie de quelques milliers de francs. Cette économie est plus apparente que réelle; il est certain que les salaires, assez maigres d'ailleurs, que l'on donnait aux ouvriers civils, sont supérieurs à la faible prime que l'on allouera aux travailleurs militaires; mais si l'on fait entrer en ligne de compte la solde, les frais d'habillement, de casernement, de couchage, d'hospita-

lisation, etc., ainsi que la solde et l'entretien des cadres de surveillance, on verra que l'économie réalisée — si même elle existe, sera des plus mesquines.

Il est certain, en outre, que la somme de travail utile accomplie par les ouvriers militaires sera très inférieure à celle que produisent normalement les ouvriers civils. Ces derniers connaissent à fond leur métier, tandis que les militaires devront faire un véritable apprentissage; lorsqu'ils seront devenus de bons, ou plutôt de médiocres ouvriers, il faudra les libérer, car leur temps de service sera accompli.

Quand bien même il résulterait une légère économie de l'emploi de la main-d'œuvre militaire, le ministre de la guerre a le devoir strict de ne pas le faire. Sous le régime de la loi de 1872 et du service obligatoire et personnel pour tous, le temps que le militaire passe au service doit être exclusivement consacré à acquérir l'instruction militaire proprement dite.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Cote de la Loire, à Saumur, aujourd'hui mercredi, midi : 4<sup>m</sup>40. Eaux croissantes.

Voici la dernière dépêche de Tours, datée du 19 février, 3 h. 1/2 soir :

« Le maximum de la crue de la Loire, que l'on supposait devoir être de 3<sup>m</sup>60 à Tours, ne paraît devoir s'élever qu'à 3<sup>m</sup>42. On présume qu'il aura lieu le 20 février, vers 2 heures du matin. »

### L'ANNONCE DU PRINTEMPS

Les premières messagères du printemps ne sont pas, comme on le croit, les hirondelles.

Ce sont les cigognes.

Ces volatiles « au long bec emmanché d'un long cou » devancent toujours de quelque temps leurs rivales les hirondelles. Or, les cigognes viennent de faire leur apparition dans nos contrées : nous allons donc voir renaître les beaux jours...

Nous sommes de ceux qui s'en réjouissent :

Dieu qu'il fait bon, printemps vient de renaître  
En ramenant et les ris et l'amour,  
Pour respirer, entr'ouvrons la fenêtre.  
Printemps, bonjour!

### L'ANNÉE 1888

Il faut se méfier des apparences.

En voici un nouvel exemple. On pensait en général que l'année 1888 avait été l'une des plus « arrosées » que l'on eût vues de longtemps. Il paraît qu'il n'en est rien, à en croire du moins l'un de nos plus éminents spécialistes, M. F. Renon, attaché à l'observatoire de Saint-Maur.

De décembre 1887 à décembre 1888, il n'est, en effet, tombé que 567 millimètres de pluie; c'est une proportion moindre que la moyenne. Il n'y a eu que 180 jours de pluie; mais le nombre des heures de chute a dépassé 780.

L'année 1888 a été, en revanche, plus couverte qu'à l'ordinaire, la nébulosité ayant été de 64 et le nombre des jours de brouillard s'étant élevé à 51. Elle a été également très froide, avec une température moyenne de 8<sup>m</sup>,9. Ce n'est pas que l'hiver ait été extrêmement rigoureux; mais on n'a pas oublié que l'été fut atrocement gris et pluvieux.

**LES ROSIERS.** — Lundi, le sieur Leroullier suivait un chemin le long d'un mur, lorsque le nommé Guibert, cultivateur aux Marais-de-Chappe, commune de Longué, vint à passer avec une charrette; son cheval fit un écart et s'appuya contre le mur malgré les efforts de Guibert. Le sieur Leroullier se trouva pris entre la charrette; le cheval s'avança rapidement et le malheureux fut traîné par le moyeu de la roue contre le mur, à une douzaine de mètres. Une porte de jardin se trouvait ouverte, Leroullier y tomba sans connaissance.

Des personnes arrivèrent au secours et aidèrent Guibert à porter le malheureux à l'auberge Moreau, où les soins les plus empressés lui furent prodigués.

Le docteur Fort a déclaré que les blessures de Leroullier n'étaient pas graves.

Il est bon d'ajouter, à la louange du sieur Guibert, auteur bien involontaire de l'accident, qu'il a pris à sa charge toutes les dépenses qui seront occasionnées par la maladie du sieur Leroullier.

**ANGERS.** — *Arrestation.* — le nommé Mayeux, François, âgé de 29 ans, a été arrêté hier, à 5 heures du soir, et écroué à la prison, en vertu d'un extrait délivré par le procureur de la République de Saumur.

**GRAND-THÉÂTRE.** — Le *Ralliement* annonce que M. Justin Née a engagé M<sup>lle</sup> Hausman, de l'Opéra-Comique. Cette chanteuse (des Gallimarié) a été engagée sur les instances de M. Fürst pour chanter le rôle de Carmen.

Samedi soir, représentation de cet opéra-comique avec M. Fürst et M<sup>lle</sup> Hausman.

### NOUVELLE COIFFURE DES ÉTUDIANTS ET DES EMPLOYÉS DE COMMERCE

Les étudiants d'Angers, à l'instar de leurs collègues de Paris, viennent d'adopter pour coiffure, ordinaire et extraordinaire, le bérêt.

La nouvelle coiffure affecte la forme large, dite à la Rembrandt. Elle est en velours noir avec liseré rouge pour les élèves en médecine, et vert pour les élèves en pharmacie.

Le bérêt des étudiants a obtenu à Angers un grand succès de curiosité.

Voici maintenant que les employés de commerce viennent de prendre cette même coiffure. Pour le distinguer du bérêt des étudiants, celui des employés de commerce est entouré d'un double ruban bleu et rouge.

Le bérêt devient, pour les hommes, une coiffure à la mode, comme, pour les dames, les grands plats annamites.

*Révocation.* — Le gouvernement de la République française vient de révoquer un agent. Jusque-là rien d'extraordinaire.

Cet agent, un receveur ruraliste, est en même temps, paraît-il, un *réactionnaire avéré* et il habite la commune de Chaudron (Maine-et-Loire).

On l'a remplacé par un *républicain éprouvé*, qui est déjà débitant de pondres, à Chaudron, et qui vendra, en bon *républicain*, du tabac *éprouvé*. Qu'on vienne donc dire que le gouvernement de la R. F. ne gouverne pas!

### UN MAGISTRAT SOUFFLETÉ

**LA FLÈCHE.** — Le *Petit Journal* a publié hier la dépêche suivante, que nous trouvons reproduite dans le *Matin* :

« La Flèche, 18 février.

» Un grave incident s'est produit ici, samedi soir, dans un bal donné par le sous-préfet.

» Une altercation violente s'est élevée entre le procureur de la République de La Flèche et un professeur du Prytanée.

» Le procureur de la République ayant laissé échapper un mot injurieux pour le professeur, celui-ci a publiquement souffleté le magistrat. »

La presse parisienne s'étant emparée de cet incident, nous n'avons plus, dit la *Sarthe*, aucune raison de nous taire.

D'après nos renseignements, le récit du *Petit Journal* n'est pas absolument exact dans tous les détails.

L'incident a été provoqué par un mot dit par M. James, procureur de la République, à M<sup>me</sup> Keraval, et que M. Keraval, professeur au Prytanée de La Flèche, jugea inconvenant.

M. Keraval interpella immédiatement M. le procureur de la République et lui demanda s'il maintenait le propos.

M. James, dit-on, ne répondit que par un sourire dédaigneux.

M. Keraval lui administra alors une énorme giflle.

Cela se passait, comme le dit le *Petit Journal*, en plein bal donné par M. le sous-préfet de La Flèche. On devine le scandale causé par cette affaire.

### LE GÉNÉRAL BOULANGER A TOURS

Sous ce titre, le *Messenger d'Indre-et-Loire* publie les lignes suivantes :

« On annonce pour le 17 mars la venue du

général Boulanger à Tours, où il prononcera un grand discours sur sa politique, et principalement sur la question religieuse. On assure qu'il combattra les opinions anti-catholiques de M. Jules Ferry, et qu'il se prononcera sur l'abrogation du fameux article 7.

» Ce sera un événement. »

**POITIERS.** — *Les étudiants en bérêt.* — Il y a huit jours, au moment où la retraite sonnait, quelques étudiants coiffés de leurs bérêts se promenaient tranquillement sur la place d'Armes, à Poitiers. Tout à coup, ils furent apostrophés de la façon la plus grossière par quelques voyous. Ne voulant point répondre à des interlocuteurs aussi impolis, les étudiants passèrent leur chemin, sans se soucier des propos stupides qui leur étaient adressés; mais au moment où ils tournaient le dos, le bérêt de l'un d'eux fut arraché et jeté à terre par un gamin. C'en était trop. Les insultes recommencèrent, quelques coups furent même échangés.

Pendant la semaine, les élèves des diverses Facultés eurent vent d'un complot, qui était ourdi, paraît-il, entre un certain nombre de rôdeurs et de voyous. Aussi résolurent-ils de se rendre en corps sur la place d'Armes, à la prochaine retraite. La consigne était de se promener tous ensemble, de ne pousser aucun cri, de ne faire aucune provocation, mais si l'un d'eux était touché, eh bien! on lui prêterait assistance.

Ce qui fut dit, fut fait. Samedi soir, au coup de huit heures, les joyeux étudiants, le bérêt crânement posé sur la tête, débouchaient de la rue de la Mairie et s'avançaient en bon ordre sur la place d'Armes.

Après s'être promenés durant quelques minutes de long en large, ils eurent l'idée de faire un monôme tout autour de la place.]

Toujours en silence, ils défilèrent à la file indienne, à la grande joie des promeneurs. Ce monôme de bérêts ne manquait pas de pittoresque. En tête marchait un solide gaillard de la Faculté des lettres.

Le monôme, après avoir circulé autour de la place, s'achemina du côté de la rue Claveurrier, mais arrivé à la hauteur du commissariat de police, en face le chemisier Bap, des cris se firent entendre. Pendant plusieurs minutes ce fut un vacarme épouvantable.

Le monôme revint sur ses pas.

Le commissaire central, qui nous avoys remarqué dans la foule, parlementa avec les étudiants et les pria de terminer cette petite manifestation bien anodine. Ceux-ci n'ayant point l'intention de provoquer qui que ce fut, mais voulant montrer qu'ils n'avaient pas peur, accédèrent à ce désir. Ils se dispersèrent et chacun rentra chez soi.

A neuf heures, la place d'Armes avait repris son aspect habituel. (Courrier de la Vienne.)

## JOSÈPHE

Par Marthe Lachèse

Pour toute réponse, M. de Kerdu prit les pincettes et attisa le feu.

— Cette cheminée, grande comme la main, chauffe moitié moins que celles de Plouédic qui abriteraient vingt-cinq personnes, grommela-t-il. Avec cela, de temps en temps, elle fume. Tout est détestable dans cet appartement. Je ne comprends pas que vous vouliez y rester tant que durera votre séjour à Paris.

— J'y ai vu toutes celles que j'ai aimées, dit Joséphe. Si je le quittais volontairement, je les quitterais elles-mêmes davantage, j'effacerais sans pitié quelque chose de leur souvenir.

Et, tandis que le grand-père continuait à tourmenter l'âtre, la jeune fille resta un moment pensive, les mains croisées sur son métier. Evoqués par ses propres paroles, de chers fantômes passaient devant ses yeux. Sa sœur, au nom flamand, Gudule, disparue à cinq ans. Elle était là, assise. Trois jours avant sa mort,

elle avait tendu à Joséphe un jouet que sa petite main n'avait plus la force de soutenir. Joséphe n'avait que quatre ans alors et, pourtant, elle n'avait pas oublié cette scène. Une fois, par cette porte ouverte à sa droite, elle avait vu entrer sa mère, blonde, svelte, souriante, vêtue d'une robe blanche et d'un châle de dentelle. Pourquoi était-ce à ce moment, avec cette parure, dans le cadre de cette porte, que l'image de sa mère s'était gravée en elle, gravée à jamais? Et l'aïeule qui venait de partir à son tour, ne paraissait-elle pas vivante encore dans ces lieux dont Joséphe refusait de s'éloigner?

M. de Kerdu, lui, poursuivait son idée.

— Je regrette pour vous et pour M. de Guestour que des raisons de sentiment vous clouent dans une maison aussi morne. Je ne sais pas comment M<sup>me</sup> Le Berthier a pu végéter ainsi sans bouger pendant des années.

— Ma grand-mère, malgré ses infirmités, gardait un esprit gai, actif. La vieillesse, vous avez pu le voir, lui avait laissé toute la fraîcheur de son intelligence. Ses pauvres membres, seuls, étaient frappés. Elle aimait les relations. Les visites de quelques amis, les lectures, le travail qu'elle pouvait faire encore,

lui plaisaient plus que les spectacles de la rue.

Cette cour n'est pas gaie, je l'avoue, mais elle est grande et silencieuse. L'air et le repos sont précieux à Paris, surtout pour ceux qui souffrent. Après la mort de mes parents, ma grand-mère avait bien hésité un peu à conserver cet appartement. Elle le trouvait trop grand et trop cher pour elle seule. Mais, ici, nous sommes dans la rue de Varenne, le Sacré-Cœur est à deux pas. Elle voulait déjà m'y placer...

— Vous n'y avez pas fait long séjour, si j'ai bonne mémoire.

— Je vous demande pardon, j'y suis restée six ans. J'en suis sortie quand ma grand-mère est devenue infirme. Il fallait bien que je fusse près d'elle pour la soigner, la distraire.

— C'était prudent pour votre éducation.

— Je l'ai complétée sous ses yeux.

— C'est vrai, je dois avouer que vous êtes fort instruite.

A ce mot, Joséphe releva la tête... et puis elle eut un mystérieux sourire.

— Mon père, dit-elle enfin, vous n'êtes pas le premier que je voie venir de votre lointaine Bretagne. Au Sacré-Cœur, il y avait une jeune sœur, une bonne petite converse, qui était de

Quimper. Elle me chantait souvent des cantiques en breton.

— Cela devait vous être fort agréable, dit le grand-père d'un ton railleur. Vous n'y compreniez rien.

— Mais le breton c'est une belle langue.

— Une belle langue! s'écria le vieillard avec une sorte de fureur. Une belle langue! Vous plaisantez, je pense! Un horrible jargon! une vraie langue de sauvages!

Et il ajouta d'un air sombre :

— Je n'ai jamais voulu que votre père en sût un mot.

Joséphe le regarda, stupéfiée. Puis elle rougit beaucoup. Le sourire avait disparu de ses lèvres. Adieu le doux projet, longuement caressé, de ménager à l'aïeule une charmante, une saisissante surprise. La jeune fille savait, de longue date, qu'un jour elle posséderait un domaine en Cornouaille, au cœur de la terre gaélique, au plus vif du breton bretonnant. Séduite par cette idée, et plus encore par l'originalité, la saveur du langage d'Armorique, elle n'avait pas seulement demandé quelques chants à la jeune Quimperoise. La sortie violente et bizarre de M. de Kerdu lui enlevait totalement l'envie d'avouer qu'elle entendait et

LE DRAME DE CONNERRÉ

On écrit en date du 17 février à la Sarthe :  
« L'étude de M<sup>e</sup> Charpentier, notaire à Connerré, a été aujourd'hui le théâtre d'un drame de famille qui, pour ne pas avoir eu les suites graves qu'on était en droit de redouter, n'en aura pas moins un grand retentissement dans le pays.

» M<sup>e</sup> Charpentier procédait à la vente d'un champ provenant de la succession de M<sup>me</sup> veuve Boidron.

» Une quinzaine de personnes environ étaient réunies dans l'étude et parmi elles se trouvait M. Durfort dit Julie, charron à Connerré, beaux-fils de la défunte.

» Depuis l'ouverture du testament, M. Durfort dit Julie, âgé de 60 ans, était en proie à une vive irritation contre son fils, M. Jules Durfort, également charron à Connerré. Il accusait celui-ci d'avoir capté la confiance de sa grand-mère pour être particulièrement avantage dans le testament — au détriment de sa mère, fille unique de la défunte.

» M. Jules Durfort, qui connaissait les sentiments de son père, avait donc, depuis l'ouverture du testament, évité de le rencontrer. Toutefois, hier, il crut devoir assister à la vente.

» Quand son père le vit entrer dans l'étude, il entra dans un accès de rage folle — puis tout-à-coup, sortant un revolver de sa poche, il le braqua sur son fils et tira trois coups successifs. L'une des balles frappa le fils Durfort au ventre et l'autre au coude. — La troisième se perdit dans le mur.

» M<sup>e</sup> Charpentier s'élança en ce moment sur Durfort père pour le désarmer, mais le forcené ne se laissa pas approcher et il lui déchargea son arme en pleine figure. — Heureusement que, par un mouvement instinctif, M<sup>e</sup> Charpentier se rejeta brusquement en arrière... la balle lui passa à deux doigts de la figure.

» On devine l'émotion et l'épouvante que cette scène avait jetées parmi les personnes présentes. Toutes se précipitaient affolées les unes vers la porte, les autres vers la fenêtre. En un instant l'étude fut vide et M<sup>e</sup> Charpentier resta seul avec M. Durfort dit Julie.

» M<sup>e</sup> Charpentier, sans se laisser intimider par les menaces et les injures de son agresseur, se jeta alors sur lui et, le faisant pirouetter vivement, il l'envoya rouler dans un coin de la pièce, puis il sortit à son tour pour aller chercher les gendarmes.

» Durfort arriva lui-même à la gendarmerie peu de temps après et se constitua prisonnier.

» Trois balles sur quatre ont été retrouvées dans l'étude.

» M. Forest, premier clerc chez M<sup>e</sup> Charpentier, s'est donné une entorse en sautant par la fenêtre, et en tombant sur le chenil.

» M. Lapointe, le crieur de l'étude, l'a échappé belle ; une des balles lui a passé entre les jambes.

» Le parquet du Mans a été prévenu.

FAITS DIVERS

ANTIQUITÉ DU JEU DE QUILLES

Nous voyons, dans les curieux Concours du Musée des Familles, que le Jeu de Quilles était déjà connu au temps de la Guerre de Troie, que l'on place au XII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, avec cette différence que les quilles consistaient en pierres carrées du bas et arrondies dans le dessus. Les prétendants de Pénélope avaient l'habitude de s'adonner à ce jeu aux abords de la demeure d'Ulysse. Ils étaient 408, et le nombre de quilles leur était égal. Ils les posaient sur deux rangées de 54 pierres chacune, et au milieu de ces rangées on plaçait une pierre différente qu'on appelait Pénélope. Une distance étant déterminée, chaque joueur, à tour de rôle, tâchait d'abatre ou renverser la Pénélope. Celui qui l'atteignait avait le droit de remettre sa quille en place et de diriger la Pénélope contre la pierre qui l'avait touchée. Quand l'adroit joueur y parvenait sans renverser d'autres quilles, il avait gagné et considérait cela comme un heureux présage ; il espérait alors conquérir la vraie Pénélope.

NOTRE COMMERCE D'EXPORTATION. — Dans tous les pays étrangers où les traités de commerce le permettent, les produits pharmaceutiques français sont accueillis avec une grande faveur. Et c'est justice, d'abord en raison du renom mérité des sciences médicales françaises et aussi à cause de la valeur de nos médicaments et de la loyauté qui préside à leur préparation.

On écrit de Noclenge (Belgique), à M. Guyot, 19, rue Jacob, Paris. — Je vous prie de bien vouloir m'envoyer par la poste un flacon de capsules blanches comme celles que j'ai reçues dernièrement : m'en étant bien trouvé contre un gros rhume négligé, je désire les continuer. — Agréez mes salutations. Jean P., négociant.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 février 1889.

Le marché se montre indécis. Après un recul de 10 centimes, nos rentes reviennent à leur point de départ : 3 0/0, 83.90 ; 4 1/2 0/0, 104.05.

Le Crédit Foncier s'est échangé de 4,360 à 4,362. Il se produit un bon courant d'achats sur les obligations des diverses catégories.

La Société Générale, demandée par le comptant, s'établit à 495.

C'est jusqu'à jeudi, 21 février, que les porteurs des obligations portugaises 5 0/0 peuvent, par privilège, opérer l'échange, titre pour titre, de leurs obligations contre les nouvelles obligations 4 1/2 0/0. Il leur sera bonifié une soule de 29 fr. 50 par chaque obligation de 503 fr. et de 24.50 par chaque obligation de 500 fr.

La Banque d'Escompte, chargée de cette opération, émettra deux jours après, c'est-à-dire le 23 février, 48,000 obligations 6 0/0 de la Compagnie du chemin de fer et des travaux

Sa voix sifflait : on l'entendait à peine. Il jeta le journal sur le parquet, le repoussa du pied, se leva, fit quelques pas. Il trouva Joséphe devant lui. Elle s'élançait vers le journal qui gisait ouvert sur le tapis.

— Laissez cela, écoutez-moi, dit-il.  
Mais la jeune fille avait saisi la feuille. Ses yeux en fouillaient les colonnes... Elle jeta un cri déchirant, et se cramponna, chancelante, au bras de M. de Kerdu. Elle avait lu :

« DERNIÈRES NOUVELLES

» Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante :

» Hanoï, le 4 janvier 1885.

» Hier soir, le général de Négrier a culbuté 6,000 Chinois à une journée à l'est de Chu. Le Chandernagor et le Cheribon sont arrivés ce matin à Hai-Phong.

» Le général Brière de l'Isle a transmis au gouvernement, par le télégraphe, la liste des manquants du corps expéditionnaire.

» Dans les cercles officiels, on dit que l'avènement du général Lewal signifie qu'on est décidé à une action énergique au Tonkin.

» Conformément aux votes de la Chambre, on enverra 6,000 hommes de renfort. Un régiment de marche, trois de tirailleurs d'Afrique,

publiés de Guayaquil. Le taux d'émission est fixé à 137 fr. 50. Le produit de cet emprunt est destiné à l'achèvement de la ligne de Guayaquil-Duran à Sibambe, d'une longueur totale de 184 kilomètres et déjà achevée et en exploitation sur 102 kilomètres.

La ville de Paris mettait le 18 courant en adjudication la concession de l'éclairage public et des particuliers. C'est le groupe de la Banque d'Escompte, déjà en possession du gaz de Lisbonne, pour lequel il sera procédé le 26 courant à une émission de 49,333 obligations 3 0/0 aux conditions les plus avantageuses, qui a été déclarée adjudicataire. Dans toutes les grandes cités, les actions de Gaz ont toujours acquis une valeur triple de leur prix d'émission.

Le Panama fléchit à 53.  
Les actions et obligations de nos chemins de fer restent à leur prix de la veille.

BOURSE DE PARIS

Du 19 février 1889

3 0/0	83 90
3 0/0 amortissable	88 20
4 1/2	104 »

Théâtre de Saumur

4<sup>e</sup> Année. | Tournée Alexandre DERNESTY | 4<sup>e</sup> Année.

MERCREDI 20 FÉVRIER 1889

Succès actuel du théâtre du Vaudeville

LA SÉCURITÉ DES FAMILLES

Pièce nouvelle en 3 actes, de M. Albin Valabrègue, représentée au théâtre du Vaudeville, le 8 décembre 1888.

ON COMMENCERA PAR

LES GRIS DE-SOU

Comédie en 1 acte, de M. Albin Valabrègue.

Bureaux, 7 h. 1/2; Rideau, 8 h.

HYGIÈNE DE LA SAISON

Sous l'influence du froid, les douleurs, les rhumatismes, la goutte, la sciaticque, se font cruellement sentir ; les douleurs articulaires augmentent d'intensité. Dans ce cas, nous ne pouvons mieux faire que de vous engager à faire usage des *Pilules Gicquel*, remède le plus efficace que vous puissiez employer contre ces diverses affections. Dans toutes les pharmacies vous pourrez vous procurer les *Pilules Gicquel*, au prix de 1 fr. 50 la boîte.

Conversion des Emprunts Portugais 5 0/0 et Souscription aux Obligations nouvelles 4 1/2 0/0.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, rue du Marché-Noir.

Est chargée de recevoir dès à présent, sans frais, les échanges de titres et les souscriptions.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

MARCHÉ de Saumur du 16 Février 1889

Froment-commerce, l'hectolitre	19 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	19 41	Veau	2 —
Méteil	15 25	Mouton	1 50
Seigle	10 87	Porc	3 50
Orge	10 65	Poulets la couple	14 —
Avoine	9 —	Dindonneaux	5 —
Sarrasin	—	Canards	9 —
Haricots blancs	20 —	Oies	2 70
Haricots rouges	18 —	Beurre le kilog.	— 85
Fèves	13 —	Eufs la douzaine	— 75
Noix	8 50	Foin, la charretée de	75 —
Châtaignes	14 —	780 kilog.	— 60
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne	50 —
Son	14 —	Paille	125 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	Huile de noix, 50 kil.	30 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	53 —	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité	28 —
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	id. 2 <sup>e</sup>	26 —
id. 2 <sup>e</sup> id. 0 f. 33.33	—	id. 3 <sup>e</sup>	16 —
id. 3 <sup>e</sup> id. 0 f. 31.88	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	4 50
		Charbon de terre	—

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 115
Champigny	115
Varrains	115
Bourgueil	125
Restigné	115
Chinon	115
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 100
Ordinaires, environs de Saumur	75
Saint-Léger et environs	65
Varrains et environs	75
Le Puy-Notre-Dame et environs	70
La Vienne	55
Cidre de Bretagne	la barrique 50
Cidre de Normandie	40
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 50
Vinaigre de vin	25

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur

BAISSE de PRIX

Petits pois supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes . . . . . 4 fr. »  
Hors ville . . . . . 90  
Haricots verts supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes . . . . . 90 cent.  
Hors ville . . . . . 80 —

Devant toute concurrence comme qualité.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

parlait le breton ni plus ni moins qu'une fille de Donarnenez.

Elle se remit silencieusement au travail.

A ce moment, le valet de chambre entra et présenta à M. de Kerdu les journaux qui venaient d'arriver. Une des bandes portait encore le nom de M<sup>me</sup> Le Berthier. L'abonnement de la pauvre morte n'avait pas eu le temps de finir. Pour achever d'occuper ses heures monotones, M. de Kerdu avait souhaité un second journal ; il l'avait choisi. Il était seul à le lire, on, seul...

En voyant qu'une feuille semi-démocratique appelait les préférences de son grand-père, Joséphe avait été blessée. Quelles dissidences intimes, profondes, existait-il donc entre sa foi, ses sentiments et les opinions de ce vieillard ? Confiante dans des traditions généralement répandues, elle s'était fait une autre idée d'un vieux seigneur breton.

M. de Kerdu ouvrit d'abord le journal de M<sup>me</sup> Le Berthier, le parcourut. Tout à coup, il poussa une exclamation sourde. Joséphe tourna brusquement la tête et vit que son grand-père la regardait avec stupeur.

— Qu'avez-vous ? s'écria-t-elle.

— Rien, dit-il, rien, je n'ai rien...

Sa voix sifflait : on l'entendait à peine. Il jeta le journal sur le parquet, le repoussa du pied, se leva, fit quelques pas. Il trouva Joséphe devant lui. Elle s'élançait vers le journal qui gisait ouvert sur le tapis.

— Laissez cela, écoutez-moi, dit-il.  
Mais la jeune fille avait saisi la feuille. Ses yeux en fouillaient les colonnes... Elle jeta un cri déchirant, et se cramponna, chancelante, au bras de M. de Kerdu. Elle avait lu :

« DERNIÈRES NOUVELLES

» Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante :

» Hanoï, le 4 janvier 1885.

» Hier soir, le général de Négrier a culbuté 6,000 Chinois à une journée à l'est de Chu. Le Chandernagor et le Cheribon sont arrivés ce matin à Hai-Phong.

» Le général Brière de l'Isle a transmis au gouvernement, par le télégraphe, la liste des manquants du corps expéditionnaire.

» Dans les cercles officiels, on dit que l'avènement du général Lewal signifie qu'on est décidé à une action énergique au Tonkin.

» Conformément aux votes de la Chambre, on enverra 6,000 hommes de renfort. Un régiment de marche, trois de tirailleurs d'Afrique,

et plusieurs de cavalerie vont être dirigés sans retard vers les divers ports d'embarquement. Le 6<sup>e</sup> cuirassiers et le 15<sup>e</sup> dragons, en garnison à Paris, ont déjà reçu l'ordre de partir dans les vingt-quatre heures. »

— Maurice ! gémit-elle.  
Et lui, frappant du pied :  
— Quelle fatalité ! s'écria-t-il. Ce mariage ne se fera donc jamais ?

Joséphe gémit de nouveau ; elle fléchit à demi. Alors, par pitié, il baisa sa blonde tête.

— Attendez encore, balbutia-t-il. C'est peut-être une erreur, peut-être une fausse nouvelle. Ces journaux mentent à qui mieux mieux. Comment serait-ce par un journal?... Où est donc M. de Guestours ?

— A Blois. Il doit revenir demain... Elle fut interrompue par le timbre d'entrée. Un pas nerveux retentit dans le vestibule.

— C'est lui ! s'écria Joséphe. C'est lui ! Mon Dieu ! mon Dieu !...

La porte s'ouvrit sous la main de l'officier. Maurice de Guestours était de haute taille, mince, élégant à force de distinction. Il avait de beaux traits réguliers, grands, et une physionomie plus belle, plus grande encore, ouverte, aimable, fière, une vraie figure non

seulement de gentilhomme, mais de jeune preux.

Il entra rapidement, il vit le journal foulé aux pieds et Joséphe, éperdue, dans les bras de son grand-père. Il comprit.

Il courut à sa fiancée.  
— Joséphe ! Ma bien-aimée ! Elle éclata en sanglots.

— Ce n'est pas possible ! disait-elle. Ce n'est pas possible ! Oh ! c'est un rêve, un rêve affreux ! Maurice partir ! Partir demain ! A la veille de notre mariage !

M. de Kerdu l'entraîna vers un fauteuil, la fit asseoir. Ils restèrent debout devant elle, muets tous deux. Elle était haletante et, de temps en temps, joignant les mains :

— Oh ! Maurice ! s'écriait-elle, dites-moi que ce n'est pas vrai !

Et lui, navré, ne pouvait pas lui répondre...

— Joséphe, dit-il enfin d'une voix étranglée, Joséphe, ayez du courage.

— Non, fit-elle d'un signe de tête.  
— Dieu le veut, Joséphe, reprit ce fils des croisés.

(A suivre.)

Étude de M<sup>e</sup> Louis ALBERT, avoué à Saumur.

D'un jugement contradictoirement rendu le seize février dernier, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, entre M<sup>me</sup> Françoise-Joséphine Lelièvre, sans profession, épouse de M. Jean-Désiré Nérét, marchand forain, en état de faillite, demeurant avec lui à Varennes-sous-Montsoreau;

Et: 1<sup>o</sup> ledit M. Nérét; 2<sup>o</sup> M. Gustave-Philippe Doussain, expert-comptable à Saumur, pris en qualité de syndic de la faillite dudit M. Nérét;

Il appert: que M<sup>me</sup> Nérét a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Saumur, le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Pour extrait certifié conforme par moi avoué-licencié soussigné.

(194) L. ALBERT.

Étude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n<sup>o</sup> 23.

**A VENDRE VASTE MAISON**

Et dépendances

2 hectares 22 ares environ de Vignes et Terre

Y ATTENANT

Situés au bourg de Distré, appartenant à M. AGNIÈS.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé.

**A VENDRE A L'AMIABLE**

Une CLOSERIE

Située au Perray, commune de Vivy, près la Ronde, sur le bord de la route de Saumur à Varennes,

Consistant en:

Bâtimens d'habitation et d'exploitation et 3 hectares 83 ares de terre dans le tenant.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser audit M<sup>e</sup> LEDROIT.

**A Louer présentement**

UNE **JOLIE PETITE MAISON**  
Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

**A LOUER JARDIN**

AVEC PETITE CHAMBRE

Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien affruié.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré, 5, ou à M. GOVIN, horloger, rue Saint-Jean.

**QUINCAILLERIE ROLLAND Frères**

5, rue d'Orléans SAUMUR

Machines à découper à la main, depuis 5 fr.; Machine à découper rectiligne, 65 fr.; Bois de toute provenance pour découpage; Scies, Dessins et Accessoires divers pour amateurs de découpages.

ROLLAND frères, 5, rue d'Orléans, Saumur.

**LA PÊCHE de l'ÉTANG du BELLAY**

S'ouvrira le 6 mars et continuera pendant tout le mois.

**Transfert d'Étude**

L'ÉTUDE de M<sup>e</sup> POIRIER, huissier à Allonnes, est transférée à Saumur, rue du Temple, n<sup>o</sup> 47.

M<sup>me</sup> MARTIN donne des Leçons de français, rue du Portail-Louis, 54.

**Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante**

**AGENCE RÉGIONALE**

Pour l'Ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques.

S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

RHUMES, TOUX, BRONCHITES, Guéris par

**LE SIROP ET LA PATE PECTORALE DE A. PRADEAU**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 27, rue de la Tonnelle

Spécialités de Bandages, Accessoires de Pharmacie. — Prix réduits.

UN ancien commerçant, âgé de 40 ans, désire un emploi quelconque à Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

**FUMIERS MILITAIRES**

L'Entrepreneur des FUMIERS MILITAIRES de l'École de Saumur prévient MM. les Propriétaires et Cultivateurs, qu'il vend les Fumiers 4 francs le mètre cube pris dans les dépôts, ou rendu à destination, à prix débattu, suivant les distances de transport.

S'adresser au Préposé, rue des Écuries, à Saumur. (104)

A VENDRE JUMENT noire, 1/2 1<sup>er</sup> 58 haut. sang, 6 ans, trottant vite. S'adresser au bureau du journal.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S'**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**

**HENRI EICHE**

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**OPÉRATIONS DE BOURSE**

Toutes les Opérations de Bourse au comptant et à terme sont traitées sans commission ni courtage par la BANQUE A. FROIDEFOND, 8, rue Drouot, à Paris (Onzième année). — La "Revue du Marché", grand Journal financier contenant les renseignements les plus précis sur toutes les valeurs de Bourse, propriété de la BANQUE A. FROIDEFOND, est envoyée gratuitement sur demande affranchie.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT									
PARIS — SAUMUR — BORDEAUX					BORDEAUX — SAUMUR — PARIS				
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir
Paris	7 25		12 50	7 55	Bordeaux		5 15	8 20	3
Chartres	6	9 33	2 53	9 44	Saintes	7 15	8 18	11 39	6 26
Chât.-d-Loir	10 24	12 10	1 52	6 34	Niort	9 33	10 20	2 5	5 30
Noyant-Méon	11 29	12 54	3 9	7 36	Thouars	12 14	12 32	1 30	4 13
Liniers-Bou	11 39		3 21	7 41	Montreuil	9 35	6 38	12 59	2 03
Varennes	11 43		3 36	7 49	Brézé-s.-Cyr	9 55	7 18	2 38	5 18
Blou	12 5		3 48	8 11	Chacé-Varr.	10 01	7 27	2 46	5 22
Vivy	12 15		3 59	8 20	Nantilly (arr)	16 13	7 34	2 51	5 21
SAUMUR					SAUMUR				
(Orl.) (arr.)	12 27		1 29	4 10	(État) (arr.)	10 22	7 45	3 02	5 42
(Orl.) (départ.)	12 33		1 36	4 16	(Orl.) (départ.)	7 25	11 25	2 41	5 20
Nantilly (arr.)	12 41		1 44	4 24	Nantilly (départ.)	7 38	11 36	2 53	5 33
SAUMUR					SAUMUR				
(Orl.) (arr.)	12 51		1 54	4 34	(Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29	3 01
(Orl.) (départ.)		8 31	10 37	4 13	(Orl.) (départ.)	7 57	11 54	1 37	3 05
Nantilly (départ.)		8 37	10 44	4 25	Vivy	8 10	12 09	3 17	5 57
Chacé-Varr.		8 48	10 52	4 31	Blou	8 19	12 18	3 26	6 06
Brézé-s.-Cyr		9 2	11 1	4 39	Varennes	8 32	12 33	3 39	6 19
Montreuil		9 19	11 24	4 47	Liniers-Bou	8 45	12 46	3 51	6 30
Thouars		11 57	2 34	5 33	Noyant-Méon	8 59	1	4 04	6 42
Niort		3 58	4 24	7 59	Chât.-d-Loir	10 7	2 15	2 53	5 09
Saintes		6 28	11 05	6 14	Chartres	2 50		5 51	9 37
Bordeaux		9 59	3 36	9 02	Paris	5 25		11 50	2 27

  

LIGNE D'ORLÉANS									
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS					PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES				
STATIONS	Direc. soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Direc. mixte soir
Nantes	10 45		6 10	8 40	Paris	8 45	9 40	11 35	12 15
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	Tours	1 23	5	7 15	11 30
La Ménitrie	2 52	7 10	9 09	11 58	Langeais	2 13	5 43	8	12 08
Les Rosters	7 19	9 17	12 07	3 52	Port-Boulet	2 38	6 20	8 29	12 42
St-Clement	7 26		12 14	3 59	Varennes	6 32	8 51	12 53	6 54
St-Martin	7 33		12 21	4 07	Saumur (a)	2 57	6 45	9 04	1 04
Saumur (a)	3 22	7 46	9 33	12 34	(départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13
(départ.)	3 27	7 52	9 37	12 38	St-Martin	7 06	9 26	1 25	7 25
Varennes	8 05	9 48	12 51	4 45	St-Clement	7 13	9 33	1 31	7 32
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 03	Les Rosiers	7 21	9 41	1 38	7 39
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	La Ménitrie	3 28	7 32	9 52	1 48
Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	Angers	3 57	8 21	10 41	2 30
Paris	10 39		3 06	8	Nantes	5 55		1 51	5 38

  

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir
Saumur	7 32	9 27	4 31	6 34	Chinon	7 43	4 34	9 5	10 35
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	10 46	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45	10 35
Chinon	9 04	12 50	7 14	10 36	Saumur	9 04	7 06	10 36	

  

SAUMUR — BOURGUEIL									
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 46	12 48	8 31	10 41	Bourgueil	8 20	12 18	4 55	6 58
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	10 30	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05	7 08
Bourgueil	9 07	3 23	7	10 36	Saumur	9 04	1 08	7 08	

  

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS									
STATIONS	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 50	6 15	Angers	4 40	7 30	11 48	5 57
Moncontour	7 41	13 49	8 27	8 29	Martigné	6 1	8 26	11	1 13
Loudun	8 49	1 46	8 4	9 24	Doué	6 24	8 57	11 54	1 37
Montreuil (a)	9 21	3 24	4 38	10 9	Baugé	6 30	9 07	12 16	1 44
(départ.)	9 29	4 29	5	9 30	le Vaudelnay	6 37	9 10	12 34	1 51
le Vaudelnay	9 40	4 40	5 10	9 41	Montreuil (a)	6 40	9 28	12 48	2 01
Baugé	9 50	5 30	5 19	9 52	(départ.)	7 36	1 26	2 15	9 14
Doué	9 57	6 16	5 26	10 1	Loudun	8 24	4 14	3	10 13
Martigné	10 17	7 5	5 40	10 24	Moncontour	8 35	6 8	3 29	10 48
Angers	11 45	9 50	7 10		Poitiers	10 33	10 46	5	12 16

  

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS									
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin
Angers	4 40	7 30	11 48	5 57		Saumur	5 30	1 18	7 20
Martigné	6 1	8 26	11	1 13		La Flèche	5 43	1 37	7 33
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37		Clefs	6 08	2 20	8 01
Baugé	6 30	9 07	12 16	1 44		Baugé	6 23	2 46	8 19
le Vaudelnay	6 37	9 10	12 34	1 51		Jumelles	6 40	3 14	8 38
Montreuil (a)	6 40	9 28	12 48	2 01		Longré	6 55	3 31	8 52
(départ.)	7 36	1 26	2 15	9 14		Saumur	7 15	4 10	9 23
Loudun	8 24	4 14	3	10 13		Jumelles	7 33	4 28	9 41
Moncontour	8 35	6 8	3 29	10 48		Baugé	7 53	5 10	10 51
Poitiers	10 33	10 46	5	12 16		Jumelles	8 10	5 11	11 59
		soir	soir	soir		Longré	8 25	5 11	12 32
						Clefs	8 38	5 11	13 06
						La Flèche	8 55	5 12	13 44

Vu par nous, Maire de Saumur, pour la légalisation de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné,